

05.12.2017 - 10:54

## Taxe sur les déchets : les sacs officiels débarquent en magasin



Les sacs officiels seront disponibles dès cette semaine

Elimination des déchets : les sacs officiels blancs et rouges vont faire leur apparition cette semaine dans les commerces valaisans. Ils seront disponibles dans 116 points de vente du Valais romand. Les sacs noirs, eux, ne seront plus acceptés dans les moloks dès le 1er janvier. Les contrevenants seront sanctionnés, parfois par du personnel fraîchement assermenté.

C'est ce qu'annonce ce matin l'Antenne Région Valais romand.

Pour ce qui est des règlements sur la gestion des déchets, 55 communes ont déjà validé le leur. Manquent encore à l'appel 6 d'entre elles : Grône, Evolène, Chamoson, Bourg-St-Pierre, Vernayaz et Dorénaz. A Monthey, on le sait, le projet de règlement a été rejeté en votation populaire le 26 novembre dernier. Quant à la 63e commune du Valais romand, Vétroz, elle a opté pour la taxe au poids. Ces cas particuliers ne remettent pas en cause l'application du concept régional au 1er janvier 2018, souligne l'Antenne Région Valais romand, puisque Monthey et Vétroz appliqueront également le principe du pollueur-payeur inscrit dans la loi fédérale.

**Fabrice Germanier**

**Radio Rhône SA** Ch. St-Hubert 5 CP 1230 1951 Sion Tél. 027 / 327 20 20 Fax. 027 / 327 20 23

© copyright 2018 Rhône FM - created by [iomedia](http://www.iomedia.ch) (<http://www.iomedia.ch>)